

Image not found or type unknown



Ouverture du testament

Par **Amba**, le **27/02/2021** à **08:37**

Bonjour

Mon père vient de décéder alors que je suis expatrié fort loin et plus de contacts avec la petite famille.

Le testament va t-il être ouvert maintenant ou après le décès de ma mère de 94 ans qui commence avec Alzheimer ?

Merci

Par **john12**, le **28/02/2021** à **17:16**

Bonjour,

Le décès de votre père impose de procéder au règlement de sa succession et, pour ce faire, de procéder à l'ouverture du testament, si testament il y a. Il n'y a pas de raison d'attendre le décès de votre mère.

Cordialement